

# LA TRANSPLANTATION

# en Europe

*Avant de donner la parole au Dr. Corinne Antoine, Anne Graftiaux tient à rendre hommage à Carine Camby Directrice Générale de l'Agence de la Biomédecine qui n'a pu pour des raisons professionnelles se rendre aux Journées Annuelles et qui devait y intervenir.*

Europe recouvre les mêmes préoccupations, les mêmes besoins croissants, et la même pénurie d'organes. Les enjeux de la transplantation sont internationaux- Légitimatifs - Éthiques-Organisationnels - Sanitaires et Économiques ... Et surtout il ya un respect des valeurs communes européennes sur le plan éthique : la non commercialisation, la protection des personnes vulnérables, la transparence et le consentement.

### Coopérations institutionnelles et non institutionnelles

#### - Pour l'Union Européenne

il y a un impact direct sur le droit interne et les pratiques (travaux normatifs = directive tissus, bientôt sans doute une directive organes)

#### - Le Conseil de l'Europe (47 pays) :

Il est important pour les pays hors zone UE qui peuvent s'y retrouver et bénéficier de l'expérience de pays plus "avancés".

Principaux textes normatifs sur la protection des personnes et l'encadrement de l'utilisation des produits du corps humain - Convention d'Oviedo - Protocole additionnel - Recommandations (Xénotransplantation, sécurité / qualité des greffes).

Il existe des relations entre les agences européennes multi et bilatérales doù échanges, harmonisation, aspects opérationnels.

L'EOEO (European Organisation Organ Exchange) : est un réseau informel qui se réunit annuellement et travaille en commun sur des sujets opérationnels :

Les projets de recherche européens financés par la commission, une

dizaine au total, permettant à chaque fois de faire l'état des lieux, de comparer les pratiques et identifier les stratégies les plus efficaces dans les domaines du prélèvement et de la greffe d'organes, des tissus, des cellules, sur les aspects des stratégies de santé publique, des recueils de données, l'évaluation, l'inspection, la formation, les aspects éthiques et réglementaires... Les coopérations entre les équipes, les associations de patients.

### Pour répondre à ces besoins croissants :

-le développement du prélèvement sur donneur décédé après arrêt cardiaque.

-la greffe à partir d'un donneur vivant.

-l'extension des critères de prélèvement :

**Les greffes dérogatoires** - donneur Ac anti-HBc isolé ou associé à l'Ac anti-HBs : Donneur VHC +.

**L'optimisation de la qualité des greffons** : - Par l'utilisation des machines à perfuser les reins - Une durée d'ischémie froide courte - Un programme bigreff.



Dr Corinne Antoine, Direction médicale et scientifique. Agence de la Biomédecine, Dr Esméralda Lucielli